HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Téléchargé depuis l'espace abonnés

https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20261005-offre-de-soins-l-encadrement-de-l-institutionnalisation

L'encadrement de l'institutionnalisation des médiations thérapeutiques est questionné

Entre validation scientifique par les neurosciences, impératif d'ancrage institutionnel et risques de surréglementation, la place des arts-thérapies et des médiations thérapeutiques étaient à l'honneur du dernier colloque du centre de formation Afar.

Par Julie Beeuwsaert

5 octobre 2026 à 11h53

Alors que la semaine de l'information sur la santé mentale débute le 5 octobre sur le thème "Pour notre santé, ouvrons-nous aux arts", le 35e colloque organisé ce 29 septembre par le centre de formation Afar a mis en lumière la mutation des médiations thérapeutiques et des arts-thérapies en institution. Ces activités revendiquent une reconnaissance en tant qu'acte de soin. Ce qui représente un enjeu majeur pour l'organisation dont *"la moitié des sessions délivrées concernent aujourd'hui ces pratiques"*, précise Mathilde de Stefano, sa directrice. Cette montée en crédibilité s'appuie sur une accumulation de données cliniques et statistiques.

Le centre Afar est à l'origine de deux enquêtes : la première, menée de 2022 à 2023, porte sur la place de l'art-thérapie dans les institutions psychiatriques. 78% des professionnels de santé répondants ont considéré que les ateliers contribuent à apaiser les symptômes des patients. La seconde enquête, dont l'analyse est en cours, porte sur les comparaisons entre prescripteurs des médiations et animateurs des ateliers. Catherine Monfort, fondatrice de l'Afar, en a présenté les premiers résultats :*"Les prescripteurs et les animateurs répondants s'accordent pour dire qu'un atelier de médiation thérapeutique n'est pas un placebo et que des contre-indications existent. [...] Ils se rejoignent également sur le critère principal de choix du type de médiation : c'est d'abord le patient."*

Rationaliser la place de l'art dans le soin

Pour légitimer ces interventions auprès des instances décisionnelles, les neurosciences apportent des clés d'explication biologiques. Intervenant lors du colloque, le Dr Pierre Lemarquis, neurologue et neurophysiologiste, a dépassé le débat des thérapies non médicamenteuses en rappelant que le cerveau produit ses propres molécules actives. En stimulant à la fois le circuit des sens et celui de la récompense et du plaisir, la perception et la création artistique déclenchent la sécrétion de dopamine, de sérotonine ou encore d'endorphine. *"Notre cerveau considère les œuvres artistiques comme des choses vivantes qui nous font réagir et interagir"*, explique le neurologue. Ces éléments de rationalisation scientifiques peuvent permettre de renforcer le crédit des médiations thérapeutiques et des arts-thérapies auprès des institutions.

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Téléchargé depuis l'espace abonnés

https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20261005-offre-de-soins-l-encadrement-de-l-institutionnalisation

Le rôle à jouer des directions

La validation scientifique ne suffit pas sans volonté politique en interne. Selon Lazare Reyes, directeur du groupement hospitalier de territoire Psy-sud-Paris, la gouvernance des établissements endosse un rôle central :*"La direction n'est pas seulement garante du budget. Elle peut être actrice de la transformation du système de soin, dans lequel les médiations thérapeutiques ont leur place."* Pour garantir la pérennité de ces démarches et éviter qu'elles ne reposent uniquement sur le bénévolat ou le militantisme de quelques soignants, le directeur plaide pour leur inscription explicite dans les projets d'établissement. Cela implique aussi une attribution de ressources (locaux, équipe et équipement). Outre les bénéfices cliniques, le directeur de GHT soutient que ces ateliers constituent un levier d'attractivité et de qualité de vie au travail : *"Ils créent un espace de rencontre entre patients et soignants mais aussi entre les professionnels de santé."* Toutefois, Lazare Reyes rappelle la nécessité d'évaluer les dispositifs, par le biais de résultats cliniques et de la satisfaction des usagers "*car sans évaluation, il n'y a pas de financement*".

Si l'institutionnalisation est en marche, elle pose la question de son encadrement juridique et médical. Ioël Detton, infirmier formateur au groupe hospitalier universitaire Paris-psychiatrie et neurosciences, souligne la nécessité de clarifier les rôles entre prescripteurs, animateurs et évaluateurs pour formaliser la responsabilité du soin. Les experts ont globalement appelé à la prudence. Le Pr Laurent Schmitt, psychiatre et professeur émérite, a notamment mis en garde contre l'éventuelle rigidification des pratiques : *"Tout protocole a un caractère stérilisant. Il n'y a pas un modèle reconnu, il ne faudrait pas pénaliser la variété des approches et l'innovation."* Pour les directeurs d'établissement, l'enjeu des années à venir réside donc dans cet équilibre subtil : offrir aux médiations thérapeutiques un cadre organisationnel, budgétaire et sécurisant, sans pour autant étouffer la souplesse et la créativité qui font leur efficacité.

MOTS-CLÉS

ACCÈS AUX SOINS | DIRECTION | INNOVATION | QUALITÉ

Par Julie Beeuwsaert

5 octobre 2026 à 11h53

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.

Tous droits réservés 2001/2026 — Hospimedia

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?
Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur http://www.hospimedia.fr

Votre structure est abonnée ?
Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 76 33 03 20 ou sur http://www.hospimedia.fr/contact